



**Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis municipal n° 2026 04 –
Rapport de gestion 2025**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et finances s'est réunie le 2 juin 2026 en présence de tous les Municipaux.

La commission a visité :

- Le collège de Martherenges : Nous avons constaté les dégâts liés à la fuite d'eau qui s'est produite fin septembre 2025. Les travaux d'assèchement ont été faits en urgence et étaient donc non budgétisés. La commune est en pourparlers avec La Vaudoise assurances, pour une indemnisation des travaux.
- Le chalet de l'alpage de Denezzy : Nous avons pu constater l'avancement des travaux de réfection concernant la modernisation du chalet et l'intégration d'une buvette (Préavis 13-2025 voté le 10.12.2025). Les travaux vont se concentrer sur la buvette afin qu'elle puisse être ouverte pour la journée du 1^{er} août 2026 et jusqu'en octobre (descente des génisses). Les autres travaux seront terminés pour l'inauguration officielle qui aura lieu l'année prochaine.

Nous avons, ensuite, parcouru le rapport de gestion 2025 avec les Municipaux et avons pu poser toutes les questions relatives à nos interrogations.

Les travaux des préavis suivants ont été terminés en 2025 soit :

- | | |
|------------------------------|---|
| - Préavis 01/2020 et 05/2021 | Thierrens : Extension du site scolaire
=> <i>Dépassement du préavis d'environ CHF 23'000.-</i> |
| - Préavis 03/2023 | Thierrens : Chauffage à distance Secteur Collège
=> <i>Pas de dépassement du préavis</i> |

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et des finances propose au conseil communal de Montanaire :

- d'accepter le rapport de gestion 2025 tel que présenté.

Montanaire, le 8 juin 2026

Piot Emilien

Forestier Kevin

Gasser Sébastien

Christine Dubrit

Corinne Favre (rapportrice)